



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU VENDREDI 29 NOVEMBRE 2019**

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SUD**  
Entre-Deux - Saint-Joseph – Saint Philippe - Le Tampon

**AFFAIRE N° 30-20191129**

**APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT POUR LA  
MODERNISATION DU RESEAU D'EAU POTABLE SUR LA  
COMMUNE DE SAINT-PHILIPPE (PROGRAMMATION 2018-2019)**

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-neuf du mois de novembre à neuf heures et quarante minutes, en application des articles L.2121-7, L.2121-8 et L. 5211-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), se sont réunis dans la salle des fêtes du 12<sup>ème</sup> km sise au Tampon, rue Auguste Lacaussade, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Sud, légalement convoqués le 20 novembre 2019, sous la présidence de Monsieur André THIEN AH KOON (de l'affaire n° 01-20191129 à l'affaire n° 08-20191129, y compris la question diverse n° 01-20191129) ainsi que de celle de Monsieur Olivier RIVIERE (de l'affaire n° 09-20191129 à l'affaire n° 41-20191129 puis de l'affaire n° 43-20191129 à l'affaire n° 54-20191129) et de celle de Monsieur Bachil VALY (de l'affaire n° 42-20191129 à l'affaire n° 42-20191129).

**NOTA :**

Nombre de conseillers  
en exercice : 48

Présents : 32  
Absents représentés : 10  
Absents : 06

**ETAIENT PRESENTS**

**- Commune du Tampon -**

André THIEN AH KOON (de l'affaire n° 01-20191129 à l'affaire n° 08-20191129, y compris la question diverse n° 01-20191129), Jacquet HOARAU, Bernard PAYET, Marie-Noëlle DEURVEILHER-PAYET, Jacqueline FRUTEAU-BOYER, Albert GASTRIN (de l'affaire n° 01-20191129 à l'affaire n° 46-20191129, y compris la question diverse n° 01-20191129), José PAYET, Monique BENARD-DESLAIS, José CLAIN, Mimose DIJOUX RIVIERE, Emmanuelle HOARAU, Anissa LOCATE, Laurence MONDON, Rito MOREL, François ROUSSETY (de l'affaire n° 01-20191129 à l'affaire n° 33-20191129, y compris la question diverse n° 01-20191129), Jessica SELIER, Catherine TURPIN.

**- Commune de Saint-Joseph -**

Harry MUSSARD, Henri-Claude HUET, Axel VIENNE, Inelda BAUSSILLON, Gilberte GERARD, Christian LANDRY, Jean-Daniel LEBON, Marie-Andrée LEJOYEUX, Rose Andrée MUSSARD, Raymonde VIENNE, Henri-Claude YEBO.

Alin GUEZELLO.

**- Commune de l'Entre-Deux -**

Isabelle PARIS-GROSSET, Bachil VALY.

**- Commune de Saint-Philippe -**

Olivier RIVIERE, Clarita TURPIN.

**REPRESENTES-PROCURATION**

**- Commune du Tampon -**

André THIEN AH KOON (*représenté par Olivier RIVIERE, de l'affaire n° 09-20191129 à l'affaire n° 54-20191129*), Pierre ROBERT (*représenté par Jacqueline FRUTEAU-BOYER*), Denise BOUTET TSANG CHUN SZE (*représentée par Emmanuelle HOARAU*), Daniel MAUNIER (*représenté par Catherine TURPIN*), François ROUSSEY (*représenté par José PAYET, de l'affaire n° 34-20191129 à l'affaire n° 54-20191129*), Marcelin THELIS (*représenté par Rito MOREL*).

**- Commune de Saint-Joseph -**

Patrick LEBRETON (*représenté par Henri-Claude HUET*), Blanche Reine JAVELLE (*représentée par Rose Andrée MUSSARD*), Marie-Jo LEBON (*représentée par Marie-Andrée LEJOYEUX*), Harry-Claude MOREL (*représenté par Harry MUSSARD*).

**- Commune de l'Entre-Deux -**

André DUPREY (*représenté par Bachil VALY*).

**ETAIENT ABSENTS**

**- Commune du Tampon -**

Marie France RIVIERE, Albert GASTRIN (*de l'affaire n° 47-20191129 à l'affaire n° 54-20191129*).

Colette FONTAINE, Jean-Jacques VLODY.

**- Commune de Saint-Joseph -**

Harry MALET, Priscilla PAYET, François RIVIERE.

Les membres présents formant la majorité de ceux en exercice, la Présidente ouvre la séance. Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, l'Assemblée procède à la nomination du Secrétaire de séance. A l'unanimité, Madame Laurence MONDON a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

**AFFAIRE N° 30-20191129****APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT POUR LA MODERNISATION DU  
RESEAU D'EAU POTABLE SUR LA COMMUNE DE SAINT-PHILIPPE  
(PROGRAMMATION 2018-2019)**

Le Président rappelle que le Programme Pluriannuel d'Investissements AEP/EU 2017-2022 englobe une programmation de la modernisation du réseau de la Commune de Saint-Philippe.

Cette opération s'inscrit dans la continuité de ceux déjà réalisés par la CASUD pour atteindre les objectifs de rendement du schéma directeur. Les secteurs concernés par la programmation 2018-2019 sont ceux du centre-ville, de Takamaka et du Tremblet et concernent les rues suivantes :

- Chemin des Bégonias (centre-ville),
- Route Nationale 2 – Les Girofliers (Takamaka),
- Chemin des Palmistes (Le Tremblet),
- Impasse Citrons Galets (Le Tremblet).

Les travaux comprennent :

- La préparation préliminaire,
- Les fouilles, installations, terrassements et travaux connexes,
- Les essais de pression et de compactage,
- La réfection des tranchées,
- La remise en état des lieux.

L'estimation de cette opération est de 214.117,60 € HT répartis comme suit :

- 189.700,50 € pour les travaux,
- 20.874,00 € pour la maîtrise d'œuvre (MOE),
- 3.543,10 € pour la Coordination Sécurité Protection Santé (CSPS).

S'agissant de travaux sur les réseaux de modernisation de réseaux publics d'eau domestique, les investissements programmés ont fait l'objet d'une sollicitation pour subvention auprès de l'Office de l'Eau.

En effet, les travaux répondent entre autres à l'objectif de la fiche action 2.3 du programme opérationnel 2016-2021 de l'agence, fiche visant à « sécuriser la desserte quantitative journalière de l'eau sur l'ensemble du réseau domestique, en optimisant les capacités d'adduction dès les points de captage ».

Ainsi, l'Office de l'Eau ayant répondu favorablement à la demande de subventionnement de cette opération, le plan de financement de cet investissement se présente désormais comme suit :

<b>Origines</b>	<b>Montants attribués (Hors Taxes)</b>
Office de l'Eau	103.503,55 € ..... soit 48,34 % du coût prévisionnel total
Autofinancement CASUD	110.614,05 € ..... soit 51,66 % du coût prévisionnel total
<b>Total Général HT</b>	<b>214.117,60 €</b>

Il est donc proposé à l'Assemblée :

- d'approuver le plan de financement pour la modernisation du réseau d'eau potable sur la Commune de Saint-Philippe (programmation 2018-2019) présentant :
  - une participation de l'Office de l'Eau actée à 103.503,55 €, soit 48,34 % du montant prévisionnel de l'opération,
  - une participation en autofinancement actée à 110.614,05 €, soit 51,66 % du montant prévisionnel de l'opération.
- d'autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à signer toute pièce relative à cette affaire.

Le Conseil est prié de bien vouloir en délibérer.

### **DECISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Le Conseil,**

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés,**

- **approuve le plan de financement pour la modernisation du réseau d'eau potable sur la Commune de Saint-Philippe (programmation 2018-2019) présentant :**

- **une participation de l'Office de l'Eau actée à 105.503,95 €, soit 48,34 % du montant prévisionnel de l'opération,**
  - **une participation en autofinancement actée à 110.614,05 €, soit 51,66 % du montant prévisionnel de l'opération.**
- **autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire,**
- **informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de la Réunion dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.**

**Abstention : 00**

**Contre : 00**

**Pour : 42**

**POUR EXTRAIT CONFORME,  
Le Président de la CASUD,**

**André THIEN AH KOON**